BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
71220 SAINT-BONNET-de-JOUX
n° 2

SAINT-BONNET de JOUX.

BULLETIN MUNICIPAL.

BIBLIOTHEQUE ST-BONNET-DE-JOUX
394009597

ANNEE 1975

PREMIERE PARTIE.

TRAVAUX REALISES EN 1975.

Place de la Poste. Agrémentée de trois pelouses, la place de la Poste, ainsi que la traverse Place-Rue de l'église ont été aménagées au printemps. Coût: 9 300 Fr.

Cimetière. Les travaux, pour lutter contre le ravinement, ont été entrepris en octobre dernier. Cette année les trombes d'eau qui se sont abattues sur notre région ont causé d'importants dégâts et ont entraîné des camions de terre sur la route départementale n° 79. La Commission des travaux, après visite de cimetières en pente, et déjà aménagés, a pensé que la murette prévue avec glacis serait bien insuffisante pour canaliser les eaux de pluie. Il a été décidé de placer une conduite enterrée, au milieu de chaque allée descendante, coupée par des grilles destinées à avaler l'eau de ruissellement. Cette eau sera évacuée dans le fossé de la route départementale; de là elle traversera la route en souterrain pour gagner un fossé d'assainissement, dans le pré de M. LEPINARD.

La Municipalité regrette bien vivement de n'avoir pu réaliser tous les travaux avant la Toussaint et s'excuse auprès des familles dont les tombes auraient pu être dégradées au cours de l'aménagement, malgré toutes les précautions prises.

Pour permettre le passage des engins, il a fallu démolir une partie du mur. Cette ouverture étant faite, le Conseil Municipal a jugé bon de la conserver, en y faisant placer un portail.

L'allée centrale sera mise en état au printemps 1976.

Le montant des devis s'élève à 75 000 Fr. (7 500 000 A.F.)

Ancienne gare. Elle a échappé à la démolition. Sa réfection doit commencer: toiture et zinguerie. (Les deux garages attenants sont loués, l'un à la Gendarmerie, l'autre à l'Administration des Postes.)

Classe enfantine. L'âge d'admission ayant été abaissé à 3 ans, il a fallu en raison de l'augmentation de l'effectif, aménager l'ancienne salle "Ecole Ménagère", et acheter du matériel. Les dépenses seront subventionnées par les crédits Masse départementale et Part automatique du Fonds scolaire.

Salle de la Mairie. Sa réfection a été faite en Juillet-Août.

Coût: 9 000 Fr environ.

Voirie. Voir dans les pages suivantes.

Lotissement de la CROIX-GUILLAUME. Deux pelouses ont été semées à l'entrée. La clôture reste à poser.

xxxxxxxxxxxxxxxxx

xxxxxxxxxx

Autocommutateur. Sa construction est terminée. Bien que ce soit un bâtiment aveugle, sa silhouette n'est pas désagréable. La pose des gaines souterraines (téléphone automatique) a bouleversé nos places, nos rues... mais peut-on arrêter le progrès?

ACQUISITION.

Ancienne caserne. Elle a été achetée par la Commune en Janvier 1975 pour la somme de 75 000 Fr (7 500 000 A.F.), payable en 3 ans. Quelques réparations y ont été effectuées. Les cinq logements sont actuellement occupés. Le montant des loyers au profit de la Commune se monte à 8 475 Fr.

- DEUXIEME PARTIE -

PRINCIPALES RESSOURCES PREVUES

I) SECTION FONCTIONNEMENT.

Taxe à usage de l'abattoir.....	II 000,00
Taxes de visite des viandes.....	5 400,00
Droits de pesage,de place.....	5 300,00
Redevance d'assainissement.....	5 700,00
Location des immeubles.....	25 000,00
Concession dans le cimetière.....	800,00
Remboursement du salaire préposé abattoir.....	I 500,00
Remboursement annuités d'emprunts du service incendie..	I 639,00
Participation du fonds d'aide scolaire.....	I 07I,00
Taxes sur les salaires,attribution de garantie.....	I46 526,00
Attribution de répartition.....	4I 7I5,00
Attribution du fonds d'action locale.....	5 362,00
Taxe additionnelle aux droits de mutation.....	6 060,00
Taxes sur les spectacles.....	4 200,00
Produits de l'imposition locale.....	200 000,00

II) SECTION INVESTISSEMENT.

Emprunt sur Particuliers.....	200 000,00
Aliénation d'immeubles.....	9 738,00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE.

RECETTES.	Fonctionnement.....	76 407,24
	Investissement.....	I35 52I,00
DEPENSES.	Fonctionnement.....	76 407,24
	Investissement.....	I35 52I,00

SUBVENTIONS.

Ecole Charly-Mazille	50,00
Conseil des Communes de l'Europe	50,00
Petits gars de CHAROLLES	I00,00
Association contre la myopathie	30,00
Association maires de S et L	I20,00
Société cheval de trait	700,00
Anciens Combattants	I00,00
Centre Léon Bérard	50,00
Foire primée des veaux	2000,00
Cantine scolaire	200,00
Union commerciale	400,00
Foire exposition	600,00
Aveugles et grands infirmes	30,00
Mutuelle du Trésor	50,00
Comité des Fêtes	2000,00
Section départementale des Paralysés de France	40,00
Bureau Aide sociale	450,00
Racing 7I220	I00,00
Société sportive	2I00,00
Caisse des Ecoles	200,00
Concours avicole	I00,00

PRINCIPALES DEPENSES FIGURANT AU BUDGET.

I) SECTION FONCTIONNEMENT.

Carburants	5 000,00
Combustibles	I3 000,00
Fournitures scolaires	6 000,00
Rémunération du personnel	II7 000,00
Charges sociales	43 300,00
Rémunérations diverses	3 000,00
Impôts et taxes foncières	I 400,00
Entretien des bâtiments	8 700,00
Entretien des voies et chemins	6 000,00
Entretien du matériel,outillage,mobilier	5 000,00
Electricité,eau,assainissement	I6 000,00
Primes d'assurances	8 500,00
Contingent pour dépenses d'aide sociale	26 700,00
Contingent pour service d'incendie	7 380,00
Participations ordinaires à charges intercommunales	26 000,00
Subventions	9 500,00
Versement sur taxe d'usage de l'abattoir	6 200,00
Versement sur taxe visite et poinçonnage des viandes	2 800,00
Fêtes et cérémonies	5 000,00
Impression,fournitures de bureau	2 500,00
Frais de P.T.T	2 000,00
Indemnité de fonction,maire et adjoints	I5 500,00
Intérêt des emprunts en cours	66 500,00

II) SECTION INVESTISSEMENT.

Remboursements d'emprunts	46 400,00
Acquisition ancienne gendarmerie	28 000,00
Participation construction nouvelle caserne	55 000,00
Travaux ancienne caserne	I5 000,00
Travaux ancienne gare	20 000,00
Travaux salle mairie	I0 000,00
Travaux neufs voirie	70 000,00

TROISIEME PARTIE.

VOIRIE COMMUNALE.

En 1975 les travaux neufs suivants ont pu être réalisés:

A - Chemin rural de CURTE VILLE à CHAUMONT sur une longueur de 850 mètres. (Dépense non réglée)

B - Vieille route: CROIX d'AVRILLY au Pâtau CHAT. 850 mètres. Nivelage, empierrement et épandage de gré. Coût: 18 500 Fr
Le goudronnage confié au service de l'Equipement devait être réalisé dans la deuxième quinzaine de Novembre. Des imprévus l'ont repoussé au printemps 1976.

FONDS EQUIPEMENT DES COLLECTIVITES LOCALES.

Dans le cadre du plan de relance, une somme de 13 597 Fr a été attribuée à la Commune. Cette attribution a permis un emprunt de 20 000 Fr (2 millions A.F.) auprès de la Caisse des dépôts et consignations, à 9,25% sur 15 ans. Ces sommes seront employées à des travaux d'investissement de voirie.

SYNDICAT DES EAUX DE L'ARCONCE.

TARIF DES ABONNEMENTS A COMPTER DU Ier SEMESTRE 1975.

Abonnement	Tarif annuel (H.T.)	M3 supplémentaire Prix H. T.
100 M3	250 Fr	2,30 Fr
200 M3	425 Fr	1,90 Fr
500 M3	850 Fr	1,60 Fr
1000 M3	1450 Fr	1,35 Fr
2000 M3	2470 Fr	1,10 Fr
5000 M3	5000 Fr	0,90 Fr

Taxes en plus, en particulier T.V.A. 7%

Redevance d'assainissement.

De nombreuses erreurs cette année dans le décompte de la taxe. Dès réception de votre facture, n'attendez pas pour signaler l'erreur à la Mairie. Il est inutile de vous adresser directement à la S A U R à CHALON-sur-SAONE, cette société vous retournant votre réclamation pour vérification, d'où perte de temps pour régularisation.

RAPPEL: Calcul de la taxe.

A. ABONNES. Installation raccordée ou raccordable au réseau d'égout
0,55 x nombre de m3 d'eau utilisée.

B. NON ABONNES. Installation raccordée ou raccordable au réseau d'égout:

1 Personne 0,55 x 15 m3
2 Personnes 0,55 x 15 m3 x 2
3 Personnes 0,55 x 15 m3 x 3 etc....

STATION D'EPURATION.

Les modifications apportées en Juillet 1974 ont donné de bons résultats. C'est une station fonctionnant bien en "basses eaux". Aussi l'épuration dépend-elle des conditions atmosphériques et du réseau unitaire qui conduit à la station eaux usées et eaux de pluie. Si ces dernières sont trop abondantes, les boues actives sont lavées et l'épuration est nulle. A chaque chute de pluie il faut donc régler la vanne d'arrivée pour conserver un fonctionnement normal, donc surveillance continue.

Que penser alors de celui ou ceux,ignorant les difficultés de la bonne conduite de la station,n'ont pas hésité en Juillet I974 et en Octobre I975(Mardi 28 à 8h I5)à déverser du fuel dans les égouts donc dans la station? Est-ce de l'inconscience? Est-ce pour le plaisir de nuire? De tels actes,condamnables,découragent les bonnes volontés. Dans le Bulletin I974 la Municipalité avait lancé un appel;elle le renouvelle en I975 et SOUHAITE qu'il soit entendu et respecté...

CONTRAT DE PAYS.

Objectif: Ces contrats,passés entre l'Etat et certains secteurs géographiques devraient permettre le maintien et le développement de l'emploi ainsi que l'amélioration des services et desstructures de vie sociale,de surmonter leur handicap par suite de la dépopulation et d'organiser leur développement économique et social.

La Municipalité est favorable au projet de" Contrat de Pays " déposé par la ville de CHAROLLES. Le dossier transmis au Ministère de l'Intérieur est concurrencé parcelui qu'a déposé la ville de LOUHANS.Lun des deux programmes sera retenu pour I976.

ASSOCIATION D'AIDE AUX PERSONNES AGEES OU ISOLEES DU CANTON.

Cette Association créée en Août dernier n'est malheureusement pas encore opérationnelle.En effet,en cette fin d'année,les Caisses d'Assurances ne signent plus de conventions.Aussi faudra-t-il attendre l'année I976 pour voir les Aide-ménagères commencer leur service.

Toutes les personnes bénéficiaires d'une retraite,quelle qu'elle soit et quel qu'en soit le montant,peuvent demander les services d'une Aide-ménagère.La participation financière demandée aux bénéficiaires de l'aide-ménagère,sera fonction de leurs ressources et pourra aller de la gratuité totale au plein tarif.

Pour tout renseignement s'adresser à M. Antoine DUSSABLY,responsable communal ou à M. Maurice RICHARD,trésorier.

- QUATRIEME PARTIE -

PROJETS.

I- Récupération des eaux usées, Route de CHAROLLES et Place de l'ancienne gare.

Les plans établis par le Service du Génie Rural sont en Mairie. D'après le lever topographique, la pente, normale au départ de la route de CHAROLLES jusqu'au carrefour Rue BERTILLON, devient à peu près nulle (par rapport à l'égout existant route de BEAUBERY) en dessous des jardins de la nouvelle Poste. L'écoulement se joue sur quelques millimètres..... Travaux non effectués, mais restant dans les projets 1976.

II- Rue de BERTILLON. La canalisation longeant le mur de la Poste sera relevée et remise en état. Possibilité de la placer à une plus grande profondeur par suite de l'abaissement des tuyaux sous le carrefour Rue de BERTILLON et chemin vicinal n° 16 (Route de CHAROLLES à Route de BEAUBERY); puis aménagement du côté de la route.

III- Voirie. Les travaux neufs seront continués, selon les crédits. Le Conseil Municipal a déjà ébauché le prochain programme.

IV- Eclairage public. L'urgence des travaux au cimetière ne permet pas dans l'immédiat la mise en route de la modernisation de l'éclairage public.

V- Ancienne gare. Son aménagement intérieur est envisagé au cours de l'année.

VI- Collectif. 18 demandes ont été adressées à l'Office des H.L.M. L'attribution des logements aux communes aura lieu en Janvier 1976.

VII- ANCIEN LAVOIR ROUTE DE BEAUBERY: Inutilisé actuellement, la récupération de sa charpente et de ses tôles a été décidée. Les observations relatives à cette démolition, seront recueillies en Mairie jusqu'au 15 Janvier.

RECENSEMENT.

Au recensement de I968 la Commune comptait I032 habitants.Au recensement de I975 elle n'en compte plus que 953.(Nombre approximatif,car certains élèves fréquentant les établissements scolaires de CHÂTEAUROLLES ont été recensés dans cette ville.)Baisse 8% environ.

REPARTITION DE LA POPULATION PAR AGE.

I88I- I	I905- 4	I929- 7	I953- I4
I882-	I906- I2	I930- I3	I954- I2
I883-	I907- I3	I93I- I3	I955- I6
I884- 2	I908- 4	I932- I6	I956- I7
I885- I	I909- I5	I933- II	I957- 20
I886- 4	I9I0- II	I934- I0	I958- 2I
I887- 2	I9II- 9	I935- 9	I959- II
I888- 3	I9I2- II	I936- I0	I960- I3
I889- 4	I9I3- I3	I937- 9	I96I- I4
I890- 4	I9I4- I0	I938- I0	I962- II
I89I- 4	I9I5- 7	I939- 7	I963- I5
I892- 5	I9I6- 3	I940- 9	I964- I4
I893- 5	I9I7- 5	I94I- 7	I965- I4
I894- 9	I9I8- I0	I942- II	I966- I9
I895- 8	I9I9- 5	I943- 3	I967- I5
I896- 8	I920- I2	I944- 4	I968- I3
I897- II	I92I- I6	I945- II	I969- II
I898- 8	I922- I0	I946- I6	I970- I0
I899- 6	I923- II	I947- 8	I97I- I9
I900- 9	I924- I4	I948- II	I972- II
I90I- II	I925- I2	I949- I6	I973- I4
I902- I6	I926- 8	I950- I3	I974- 5
I903- II	I927- 9	I95I- I0	I975- 7 recensés
I904- I9	I928- I4	I952- I4	I975- 6 non recen..

Jusqu'à 30 ans 42,4% environ

DE 30 à 60 ans 30,3% environ

Au-dessus de 60 ans 27,3% environ

DEPOT D'ORDURES.

Pour lutter contre les dépôts sauvages et les décharges non contrôlées, sources de pollution, une étude, pour un ramassage suivi d'un broyage, est en cours.

Cantons intéressés: CHAROLLES, LA GUICHE, PALINGES, SAINT-BONNET DE JOUX; décharge et broyage dans les carrières de SYLLA(MARTIGNY-le-COMTE.) Devant le coût très élevé de la collecte et du traitement, et le peu de ressources de la Commune, le Conseil Municipal a repoussé pour l'instant son adhésion au Syndicat.

POSTE D'ABONNEMENT PUBLIC A MONT DE MARS.

Demandé depuis très longtemps, son installation a été refusée en I974 par la MUNICIPALITE, la somme demandée étant trop importante.

Aujourd'hui, il est programmé et la dépense ne s'élève qu'à I220 F (820 F peut-être?) La cabine sera placée chez M. R. LAROCHE.

AU LOTISSEMENT ARTISANAL.

L'atelier de mécanique générale a pratiquement fermé ses portes.

AU LOTISSEMENT DE LA CROIX GUILLAUME:

Il ne reste que trois parcelles disponibles.

SERVICE DE LA DETTE.

Dette au premier Janvier I975: 999 000 F environ. (99 millions A.F.)
Annuités versées en I975: II2 859,35 F dont capital....46 400,08 F
et intérêts....66 459,67 F
Deux emprunts, l'un de 200 000 F (20 millions A.F.) l'autre de 20000 F (2 millions A.F.) ont été réalisés en I975.

ETAT CIVIL I975.

I3 naissances - 7 mariages - I7 décès - total arrêté au I3 Décembre I975.

CABINET DENTAIRE.

Jours d'ouverture: Mardi et Vendredi de 9h à I2h, de I4h à I7h.

EXTENSION DU RESEAU D'ADDUCTION D'EAU.

Le réservoir de CHAUMONT (500 m3) est terminé.

La conduite principale est en place dans les hameaux de MONT de MARS et de CROZE;tous les foyers seront desservis avant Juillet 1976.

Hameau de LA MOUCHE:Serait alimenté avant Juillet 1976.(Plan de relance)

CENTRE DE SECOURS.

Sorties au cours de l'année 1975:

Incendies.....	3	Destruction nids de frelons....	14
Feux de cheminées.....	17	Vidage puits et caves.....	6
Feux de forêts,de broussailles.	4	Opérations diverses.....	4
Accidents de la route.....23		Sorties sans intervention.....	3

(31 personnes transportées)

MANIFESTATIONS EN 1975.

Elles ont égalé et même dépassé les manifestations précédentes.Il faut ajouter à la liste habituelle,la 1ère Course de Côte organisée par le RACING 71,qui a connu,elle aussi un grand succès.

Tous les responsables des sociétés,tous ceux qui ont prêté leur concours méritent de très chaleureuses félicitations.

RAPPEL.

AUTOMOBILISTES QUI PLACEZ EN PARTIE VOTRE VOITURE SUR LE TROTTOIR, LAISSEZ DONC UN PASSAGE SUFFISANT AUX PIETONS.ILS VOUS EN SERONT RECONNAISSANTS.

VOEUX POUR 1976.

A l'aube de la nouvelle année,le Conseil Municipal vous présente ses meilleurs voeux,souhaite à toutes et à tous,santé,bonheur familial, réussite professionnelle,avec une pensée particulière pour les malades, les personnes âgées qui vivent dans la solitude.

Il souhaite aux responsables de toutes les sociétés qui font honneur à notre petite ville,le succès qu'ils méritent dans leurs entreprises et forme des voeux pour que soit évitée l'asphyxie financière qui menace les collectivités locales.